



**Mémoire présenté pour l'obtention  
Du diplôme de Master Académique  
Par : - Medjdoub Mustapha**

**- Ben Halima Djelloul**

**Intitulé :**

**ANALYSE DES INTERFÉRENCES  
PHONOLOGIQUES ENTRE  
L'ARABE ET LE FRANÇAIS**

**Soutenu devant le jury composé de :**

**Bensefa yousef  
nabil**

Université Mohammed  
Boudiaf M'sila

Président

**Bouglimina  
mustafa**

Université Mohammed  
Boudiaf M'sila

Rapporteur

**Makdour zaidi**

Université Mohammed  
Boudiaf M'sila

Examineur

# *Remerciement*

*Nous tenons d'abord, à remercier Dieu le tout Puissant et Miséricordieux, qui nous a donné la force, le courage et la patience pour accomplir ce modeste travail.*

*En second lieu, nous présentons notre sincères remerciements, notre profond respect, toute notre gratitude et reconnaissance du fond du coeur, à Monsieur Bouglimina Mustapha de nous avoir encadrer et guider dans notre travail, et pour ses précieux et bénéfiques conseils.*

*notre vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre projet de recherche, en acceptant de l'examiner et de l'enrichir par leurs propositions.*

# *Dédicace*

*Louange à Allah, le tout Miséricordieux ,le très  
Miséricordieux et que la bénédiction et la paix soient sur  
notre prophète Mohamed.*

*Avec les sentiments de la plus profonde humilité,  
Nous dédions particulièrement ce modeste travail à :  
Nos parents pour leur accompagnement et soutenance , la  
famille, où nous avons senti la tendresse , l'amour .  
Monsieur Bouglimina Mustapha, pour ses précieux conseils  
et Tous nos enseignants qui nous ont formé.  
Tous les membres de nos familles et amis, qui nous ont  
encouragé et soutenu de près ou de loin.*



## TABLE DES MATIERES

### Introduction générale.....

### Chapitre I : VUE LINGUISTIQUE EN ALGERIE

Introduction.....	A+B+C
1-Le français en Algérie.....	4
1-2- le statut du français en Algérie :.....	4
1-3- La situation linguistique en Algérie : .....	4
1-3-1- La sphère arabophone .....	4
1-3-2- La sphère berbérophone .....	5
1-3-3- La sphère francophone.....	5
2-Etude comparative entre le système phonologique de l'arabe et le système français.....	6
2-1- Analyse phonologique .....	6
2-1-1- Le système phonique du français .....	6
2-1-2-système vocalique du français standard .....	6
2-2- Système phonique de l' arabe.....	8
2-3- Les traits pertinents des phonèmes dans les deux systèmes.....	9
2-3-1- voisement .....	9
2-3-2-Le mode d'articulation .....	10
2-3-3-Le lieu d'articulation .....	10
2-3-4-La nasalité .....	10
2-3-5-Les deux liquides: la latérale [l] et la vibrante [r] .....	10
2-4- Les interférences dues au système consonantique .....	11
2-5-Les interférences dues au système vocalique .....	13
3-La linguistique contrastive : .....	17
3-1-bref historique .....	17
3-2- son rôle .....	18
3-3- l'analyse contrastive .....	18
Conclusion.....	18.

### Chapitre II : LES INTERFERENCES ET LEURS TYPES

Introduction.....	20
1-L'interférence.....	20
1-1- définitions...20.....	
1-2-Comment l'interférence se produit-elle ?.....	21
2-Les types d'interférences.....	21
2-1- les interférences phoniques.....	21
2-1-1- les types des interférences phoniques.....	22
2-1-1-2 les interférences consonantiques.....	22
2-1-1-3- les interférences vocaliques.....	22
2-2- les interférences morphosyntaxiques.....	23
2-3- les interférences lexicales.....	24
2-4- les interférences culturelles.....	25
3-les méthodes de correction phonétique.....	25
3-1- la méthode articulatoire.....	25
3-2- la méthode des oppositions phonologiques.....	26
3-3- la méthode verbo-tonale.....	26
3-4-la méthode comparatiste.....	26

Conclusion.....	27
-----------------	----

### **Chapitre III : L'ANALYSE DU CORPUS**

Introduction.....	28
1-Description du groupe et lieu visé et la presentation du corpus .....	28
1-1-Profil du groupe visé .....	28
1-2- le lieu visé .....	28
1-3- la présentation du corpus .....	28
2-La procédure suivie .....	29
3- l'exploration du premier corpus ..	29
3-1- les enregistrements .....	29
3-2- L'analyse des résultats obtenus tirés des enregistrements .....	30
3-2-1- L'impact de l'assimilation de l'aperture régressive .....	30
3-2-2- L'impact de l'assimilation de l'aperture progressive.....	30
3-2-3- neutralisation du trait labialisé.....	30
3-2-4- la confusion et la dénasalisation des voyelles nasales.....	31
3-2-5- les difficultés en consonnes.....	31
Le questionnaire.....	31
4-1-Les résultats obtenus du questionnaire destiné au enseignants :Question 1..	31
4-2- Synthèse des résultats du questionnaire.....	35
5-tentatives pour restreindre le champs de l'interférence phonique .....	36
Conclusion .....	37
<i>Références bibliographiques</i> .....	39

## 1.Introduction générale

En dépeignant les rapports qu'entretient un locuteur avec sa langue maternelle, Martinet dit : " *Les rapports de l'homme avec sa langue sont d'une nature particulière. Il l'a apprise sans le vouloir. Elle s'est imposé à lui par simple contact avec son entourage. Elle a coïncidé pour lui avec la présence conscience du monde dans lequel il vit*". Par conséquent, nous pouvons admettre que lors de l'usage de la langue française, l'arabophone, en tant que locuteur bilingue, subit l'influence de la langue arabe.

Cette étude en linguistique contrastive a été motivée par nos intérêts personnels et professionnels. Comme enseignants du FLE et spécialistes en linguistique, nous voudrions offrir à nos étudiants et à nos collègues, les enseignants du français, une étude propre à l'interférence interlinguale en vue de profiter des traits communs entre les deux systèmes au processus de l'enseignement et / ou d'éviter particulièrement les erreurs dues surtout à l'influence négative de leur langue maternelle - l'arabe - sur la langue cible - le français-. D'un autre terme, l'influence de la langue maternelle contribue soit à faciliter le processus d'apprentissage (dans ce cas un phénomène de transfert positif se produit entre la langue maternelle et la langue étrangère) soit à entraver ce processus (dans ce cas un phénomène de transfert négatif ou d'interférence se produit entre les deux langues).

Notre analyse linguistique part de l'observation du français parlé de nos informateurs arabophones vers la description objective qui portera sur la branche propre à la deuxième articulation: la phonologie. Selon Jean Dubois « **on dit qu'il y a, un interférence, quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, lexicale ou syntaxique caractéristique de la langue B** ». Donc ces incorrections ou bien ces interférences au niveau de la prononciation des phones, n'est que le résultat du contact entre les deux systèmes linguistiques en question (la langue arabe et la langue française). Sachant qu'en Algérie on parle d'une situation plurilingue traduite par la coexistence de plusieurs langues et souvent des variétés d'une même langue : l'arabe classique, l'arabe dialectal, la langue berbère et la langue française. Autrement dit, lors de l'apprentissage ou l'usage d'une langue étrangère les systèmes phonologiques s'interfèrent. En outre, l'étudiant qui communique en français langue étrangère, qui possède un système phonétique différent de celui de la langue arabe est confronté à des différences qui influent sur sa perception ; alors il devient sourd à certains phonèmes. cette surdit   s'explique par la m  connaissance des phonèmes qui ne figurent pas dans sa langue maternelle.

Le choix de notre th  me n'  tait pas du hasard, car nous avons constat   qu'il existe des difficult  s de prononciation dans l'apprentissage ou l'usage d'une langue étrang  re, alors nous avons d  cid   de mettre l'accent sur ce probl  me. Une autre raison nous a motiv   en optant ce sujet vient de notre v  cu personnel du moment que nous   tions touch   par ce probl  me. Notre description se d  roulera

dans le cadre de la théorie de **la double articulation** qui part du principe que « *la fonction fondamentale du langage humain est de permettre à chaque homme de communiquer à ses semblables son expérience personnelle* ». De ce fait, notre problématique porte sur: Comment se manifestent les interférences phoniques dans les productions orales des sujets parlants (les élèves de la première année secondaire par exemple) ?

Cette étude a trois objectifs:

- d'abord passer en revue le système phonique des deux langues en vue de préciser les causes des erreurs phonologiques ;
- ensuite décrire et interpréter ces erreurs en vue d'aider nos informateurs(enseignants et étudiants) à les éliminer de leur discours .
- proposer des remèdes aux erreurs phonologiques propres aux arabophones.

Pour répondre aux questions déjà posées ci-dessus, nous avons émis des hypothèses qui stipulent que :

- les interférences phoniques dans les productions orales des étudiants ou deq sujets parlants sont de types vocaliques et consonantiques.
- la langue maternelle influe le comportement linguistique des sujets parlants sur l'acquisition des phones d'une autre langue étrangère(FLE par exemple).

Notre travail a pour but de :

- trouver des stratégies suggérées pour faciliter la prononciation des phones du FLE.
- souligner les différents facteurs entravant la prononciation correcte des sons par nos étudiants.

Pour vérifier les hypothèses émises au départ, nous avons choisi de suivre une méthode à la fois descriptive et analytique. cela dit, nous allons procéder par l'identification ainsi que l'analyse des interférences phoniques qui apparaissent lors de l'utilisation du français.

Notre choix s'est fait sur les élèves de première année secondaire du lycée de abdelhak ben hamouda –elmhir-bordj bou arréridj comme échantillon pour faire des enregistrements sonores lors de leurs productions orales, pendant deux séances de compréhension et production orales. Puis en deuxième lieu nous avons réalisé un questionnaire destiné aux enseignants de français .

Nous allons diviser notre recherche en trois chapitres :

Le premier sera consacré à la situation sociolinguistique en Algérie, en se concentrons sur la statut du français en Algérie. Ensuite, nous réaliserons une étude comparative entre les deux systèmes phonologique, en question. en outre, nous parlerons de la linguistique contrastive .

Le deuxième chapitre s'intéressera aux typologies d'interférences et méthodes de

correction phonétique, où nous allons mettre l'accent sur les interférences phoniques et leurs types (consonantiques et vocaliques).

Enfin, le troisième chapitre contient la partie pratique dans laquelle nous avons analysé toutes les données recueillies, le questionnaire posé aux enseignants ainsi que les différents enregistrements des productions orales des étudiants.

# Chapitre 01

## Introduction :

Dans ce premier chapitre nous entamerons la situation sociolinguistique du français en Algérie, ainsi que son statut, puis nous ferons une étude comparative entre les deux systèmes phonologiques en question ; afin de connaître la spécificité linguistique des deux langues et les points convergents et divergents sur le plan phonologique. Dernièrement, nous finirons la linguistique contrastive et son rôle .

## 1-Le français en Algérie :

### 1-2- le statut du français en Algérie :

La langue française occupe une place importantes et prestigieuse ; dans la société algérienne. Cette place est imposée par la pratique du français dans plusieurs domaine : social, économique, éducatif, ainsi que dans la vie quotidienne.

Le français bénéficie d'un double statut, pour K. Taleb Ibrahimy affirme que : « *la langue française oscille constamment entre le statut de langue seconde et celui de langue étrangère privilégiée, elle est partagée entre le déni officiel d'une part, la prégnance de*

*son pouvoir symbolique et la réalité de son usage, d'autre part* »<sup>1</sup>. Il s'agit, donc, que le français est à la fois une langue étrangère et seconde. Quant au statut officiel attribué à la langue française dans les décrets politiques, c'est celui de langue étrangère, mais cela ne l'empêcherait pas d'occuper une place importantes dans la vie sociale des algériens ; et de prendre du terrain, prestige et jouit d'un statut de langue seconde.

### 1-3- La situation linguistique en Algérie :

La situation linguistique en Algérie, peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisqu'elle est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues : l'arabe , le français et la berbère ou la tamazight ; ainsi que, des variétés des langues. Alors, la situation linguistique en Algérie est assez diversifiée et complexe. J.L. Calvet synthétise brièvement la situation plurilingue comme suit : « *il s'agit d'une mosaïque linguistique, déterminée par la coexistence de langue de la tradition orale et de langue de la tradition écrite* ».

Trois langues, berbère, arabe et français, ainsi que des variétés régionales de chacune, sont en usage dans le pays, et qui font un plurilinguisme, s'organise autour de trois sphères langagières.<sup>2</sup>

#### 1-3-1- La sphère arabophone :

L'arabe fusha, littéralement arabe clair et éloquent, est devenu au fil du temps, synonyme du régi, Elle est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi qu'elle

---

<sup>1</sup> Jean Louis. CALVET, l'Algérie à la croisée des langues et des cultures, in travaux du français langue étrangère, N45 université Paul Valéry - Montpellier, 2001, p.62

<sup>2</sup> Khoula. TALEB IBRAHIMI, Le concept de sphère est pris de. K, Les Algériens et leur(s) langue(s), Hikma, 1997, p.2.

occupe. Elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l'arabe fusha (ou classique), puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre les algériens, ensuite ce que nous appelons le « dialecte des cultivés » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ; qui se distribuent en variantes locales et régionales.

Cette repartition permet de distinguer en Algérie, les parlers ruraux des parlers citadins (en particulier ceux d'Alger, Constantine, Jijel, Nedrouma et Tlemcen) et de voir se dessiner quatre grandes régions dialectales : l'Est autour de Constantine, l'algérois et son arrière-pays, l'Oranie puis le sud qui, de l'Atlas saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une diversité dialectale d'Est en Ouest.

### **1-3-2- La sphère berbérophone :**

Le berbère, la langue la plus ancienne du Maghreb, est attestée par des inscriptions "Lybiques" qui remontrient au néolithique. Un alphabet utilisant les caractères "Tifinagh" est encore en usage de nos jours chez les touareg, dans la vie quotidienne et la correspondance, alors que la culture et la littérature sont orales.

Le mot berbère lui-même viendrait du mot "barbare" ; le mot "kabyle" quant à lui est issu de l'arabe et signifie "les tribus. nous lui préférons aujourd'hui le mot berbère "tamazigh" qui signifie "homme libre" et qui réfère aux variétés linguistiques régionales ( chleuh et tamazigh au Maroc ), au kabyle du Kabylie, au Cheoui des massifs du Chenoua et du Dahra, au chaoui des Aurès, au mozabite du Mzab, au zenète du sahara, au tamachek du Hoggar-tassili ainsi qu'à d'autres foyers de dispersion incomplètement recensés en Algérie.

Aujourd'hui, le tamazigh, est enseigné dès le cycle primaire, après un accord signé au plus haut degré de l'état. Il deviendrait ainsi la deuxième langue nationale officielle du pays à partir de l'année 2017.

### **1-3-3- La sphère francophone :**

La langue française s'introduit en Algérie dans les fracas du colonialisme. A l'indépendance, le pays hérite d'une élite francisante qui maintient le français comme langue du pouvoir économique et financier, scientifique et technique. Aujourd'hui, il est enseigné dès le primaire comme langue étrangère dans tout le pays. Il reste la langue d'enseignement dans la plupart des filières scientifiques, en médecine et en architecture. Par ailleurs, il est très présent par la publication d'ouvrages en français, par l'importation de matériel pédagogique et la formation supérieure à l'étranger.

En sciences sociales, humaines et juridiques, c'est la langue d'enseignement de 3<sup>e</sup> cycle, en concurrence avec l'arabe. La presse et l'édition diffusent de nombreux titres en français.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> K.TALEB IBRAHIMI, L'arabisation, lieu de conflits multiples in réflexions : Elites et questions identitaires, Alger, Casbah, 1997, p.45.

## **2-étude comparative entre le système phonologique de l'arabe et le système français :**

comme toutes les langues à large diffusion. L'arabe connaît un nombre élevé des variétés dialectales et sociales. Rappelons que cette langue est parlée par 160 millions de personnes sur une aire géographique qui s'étend sans discontinuité. De plus, l'utilisation actuelle de médias tel que la radio, la télévision et le cinéma permettent de constater l'émergence d'une langue comprise par un grand nombre de personnes et que l'on peut nommer l'arabe standard. C'est de cette variété que nous nous occuperons.

Tout d'abord, le système phonétique arabe est beaucoup plus riche au niveau des consonnes par rapport au système français, alors que, le système arabe contient 25 consonnes, et le système français comprend 20 consonnes. En ce qui concerne les voyelles, le système phonétique arabe comprend 3 voyelles, tandis que le système phonétique de la langue française contient 6 voyelles, où nous relevons 13 sons qui correspondent aux ces 6 voyelles comme lettres. nous poursuivons notre étude en de dégager la différence entre les deux systèmes phonétique .

### **2-1- Analyse phonologique**

Pour les fonctionnalistes « *la phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale* »<sup>1</sup> et selon laquelle l'analyse phonologique suit deux étapes principales: au premier temps « *on identifie les traits pertinents qui différencient les unités distinctives les unes des autres afin de définir chacune d'entre elles par les traits pertinents qui la caractérisent.* » Au second temps, « *on étudie la manière dont les unités distinctives se combinent pour donner chair et forme au signifiant des unités significatives* »<sup>2</sup> Notre analyse phonologique porte sur l'arabe et le français qui appartiennent à deux familles langagières différentes : l'arabe descend de la famille Chamito-sémitique, le français de la famille Indo-européenne. Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical<sup>3</sup> . C'est pourquoi nous allons tout d'abord passer en revue les systèmes phoniques de deux langues en vue de relever les aspects des similitudes et les différences entre les deux langues .

### **Le système phonique du français**

Le français standard est le type de prononciation utilisé dans la moitié nord de la France, à Paris en particulier. Ce type du français, que Walter appelle le « *français moyen* », a également reçu diverses appellations: « *français parisien, français standard, français général, français international, français commun.* »<sup>1</sup> Dans ce type du français, comme c'est souvent le cas dans de nombreuses langues du monde, le système consonantique présente une certaine stabilité tandis que les linguistes sont en désaccord à propos de l'inventaire des voyelles.

#### **3.1.1. Système vocalique du français standard**

L'approche phonologique de Martinet, acceptée par la plupart des phonologues actuels, « permet d'isoler un système vocalique de 13 unités: 10 non nasales, définies par l'antériorité, la labialité, l'aperture, et 3 nasales définies par la nasalité, l'antériorité et la labialité »<sup>1</sup>

Voyelles		Antérieures		Postérieures	
		Ecartées	arrondies	écartées	arrondies
Orales	Fermées	<b>I</b>	<b>y</b>		<b>u</b>
	mi- fermées	<b>E</b>	<b>ø</b>		<b>o</b>
	mi- ouvertes	<b>E</b>	<b>œ</b>		<b>ɔ</b>
	Ouvertes	<b>A</b>			
Nasales		<b>ɹ̃</b>		<b>ã</b>	<b>õ</b>

Quant à la question du « e muet », les phonologues ne sont pas d'accord à cause de son statut instable: voyelle labiale antérieure qui, selon l'entourage et le registre de langue, peut apparaître ou disparaître. Cependant, il est indispensable de signaler le point de vue de Martinet au sujet de la prononciation du e muet: « Chez la plupart des sujets, la voyelle doit s'articuler l'avant et avec les lèvres plutôt arrondies que rétractées, c'est-à-dire qu'elle se rapproche des voyelles antérieures arrondies [ø] et [œ], lorsqu'elle ne s'identifie pas avec elles. Selon les gens et, sans doute aussi, selon les positions, on donne la préférence à des variétés ouvertes qui rappellent [œ] ou des variétés fermées qui tendent vers [ø]. »

### 3.1.1. Système consonantique du français standard

Le système **consonantique** français comporte dix-sept consonnes . Les consonnes sont le résultat de l'obstruction totale ou partielle du passage de l'air. On décrit et on classe les consonnes selon le *mode d'articulation* et selon le *point* (ou la zone) *d'articulation* .<sup>2</sup> **Comme dans les deux tableaux ci-dessous:**

LIEU \ MODE	Bi-labiales	Apico-Dentales	Médio-dorso-Palatale	Dorso-Vélaire
Non-voisées	<b>P</b>	<b>t</b>		<b>k</b>
Voisées	<b>B</b>	<b>d</b>		<b>g</b>
Nasales	<b>M</b>	<b>n</b>	<b>ɲ</b>	<b>ŋ</b>

Tableau (2) Les occlusives et les consonnes nasals<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Tranel B. (2003), Les sons du français, in Le grand livre de la langue française, sous la direction de Marina Yaguello, Paris, Seuil, p.263.

<sup>2</sup> Martinet A. , ( 1974), Le français sans fard, , Paris, P.U.F.pp.215-216

LIEU MODE	Labio- Dentale	Prédorso- Alvéolaire	Prédorso- Prépalatales	Apico- Alvéolaire	Dorso- Uvulaire
Non-voisées	<b>F</b>	<b>S</b>	ʃ		
Voisées	<b>V</b>	<b>Z</b>	<b>ʒ</b>	<b>r</b>	<b>R</b>
Latérale				<b>l</b>	

Tableau (3): Les constrictives et les sonnantes

### 3.1. Système phonique de l' arabe

La langue arabe est une langue à consonantisme riche ; elle possède 29 consonnes notées par vingt-huit lettres y compris le hamza.

D'après Sibawayh<sup>1</sup>, les consonnes arabes sont classifiées en dix-neuf voisés (mağhūrs) et dix sourdes (mahmūs):

es voisés (almağhūrs)	/b/ب , /j/ج , /d/د , /ð/ذ , /r/ر , /z/ز , /q/ق , /g/غ , /k/ك , /ʕ/ع , /t/ط , /z/ظ , /l/ل , /m/م , /n/ن , /w/و , /y/ي , /ʔ/ء
Les non voisés (almahmūs)	/t/ت , /θ/ث , /s/س , /ʃ/ش , /ʕ/ص , /χ/ح , /x/خ , /ħ/ح , /f/ف , /k/ك , /h/ه

Tableau (4)

Quant aux consonnes nasales, le mécanisme phonologique est presque le même du français. Au cours de la production des nasales les deux cavités orale et nasale sont donc normalement utilisées.

En arabe, il y a deux consonnes nasales (ghounna "غنة" c'est-à-dire un nasillement ou nasalisation) le /m/ et le /n/.

Quant aux **voyelles**, il a deux séries:

❖ **Les brèves:** [a], [u], [i]

Voyelles brèves	Nom	Transcription
َ	فَتْحَة /fatha/	A
ِ	كَسْرَة /kasra/	I
ُ	ضَمَة /dama/	U

Tableau (5)

❖ **Les longues** ā, ū, ī, rendues par alif et alif bref, wāw, yā

<sup>1</sup> Carton F. (1997), Introduction à la phonétique française, Paris, Dunod, p.62

Voyelles longues	Transcription
آ	ā
ى	I
و	U

Tableau (6)

Il est constable que les mots arabes se composent à la fois des consonnes et des voyelles mais il est nécessaire que les consonnes et les voyelles s'agglutinent pour former les mots même les monosyllabiques. Signalons que cet amalgame entre les consonnes et les voyelles ne se réalise pas généralement dans la graphie normale où les mots s'écrivent sous forme des consonnes et des voyelles longues [ā, ū, ī] mais les voyelles brèves [a, u, i] disparaissent dans la majorité des textes arabes.

### 3.2. Les traits pertinents des phonèmes dans les deux systèmes

A la suite d'André Martinet, le trait pertinent est « *un ensemble de caractéristiques phoniques distinctives qui ne se trouvent dissociées nulle part dans le système*<sup>1</sup> ». C'est donc un trait simple ou complexe qui permet à tout seul de distinguer deux phonèmes. Les phonèmes sont donc organisés dans un système, dans la mesure où ils s'opposent les uns aux autres par des traits qui les composent. En français (et aussi en arabe), *le voisement, le lieu d'articulation, le mode d'articulation, la nasalité, la vibration et le trait latéral*<sup>2</sup> constituent *les traits pertinents* permettant de décrire tous les phonèmes.

#### 3.2.1. voisement

Les cordes vocales sont les responsables de la production du son fondamental de la voix. Le mot voix désigne l'ensemble des sons produits par les vibrations des cordes vocales. Les sons dont la production ne s'accompagne pas de la vibration des cordes vocales sont dits non voisés ou sourds. Les voyelles sont toujours voisées, alors qu'il existe des consonnes voisées et d'autres non voisées. Le voisement et le dévoisement constituent dans beaucoup de langues des traits phonologiquement pertinents. En français, il existe *une série de six consonnes sourdes qui s'oppose à une série de six consonnes sonores situées aux mêmes points d'articulation que les sourdes* (voir tableau 4): *le /b/ de bon est une bilabiale située au même point d'articulation que le /p/ de pont, la seule différence entre les deux consonnes réside dans la sonorité.*<sup>1</sup> Ces paires de phonèmes que Martinet appelle *phonèmes corrélatifs*<sup>2</sup> peuvent être illustrés dans le tableau suivant:

«voisés»	/b/	/v/	/d/	/z/	/ʒ/	/g/
----------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

<sup>1</sup> Martinet A. (1970), "Substance phonique et traits pertinents", in La Linguistique synchronique, Paris, PUF, p. 144.

<sup>2</sup> Choi-Jonin (Injoo) & Delhy C. (1998), Introduction à la méthodologie en linguistique, Paris, Presses universitaires de Strasbourg, pp.25-29

«non voisés»	/p/	/f/	/t/	/s/	/ʃ/	/k/
--------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Tableau(7)

Les consonnes arabes sont classifiées en dix-neuf voisés (mağhūrs) et dix sourdes (mahmūs) déjà représenté dans le tableau (3).

### 3.2.2. Le mode d'articulation

A l'opposé des voyelles dont la production se distingue par l'absence d'obstruction au passage de l'air dans la cavité buccale, la production des consonnes nécessite la fermeture totale ou partielle en un endroit quelconque de la cavité orale ou nasale. La fermeture totale produit les consonnes appelées **occlusives**; tandis qu'on parle de consonnes **constrictives** lorsqu'il y a une fermeture partielle à un endroit quelconque de la cavité buccale.

### 3.2.3. Le lieu d'articulation

Si le lieu d'articulation des voyelles se définit par la position de la langue (antérieure ou postérieure), l'articulation d'une consonne est déterminée non seulement par le voisement et le mode d'articulation mais aussi par le lieu d'articulation, à savoir l'endroit où a lieu l'obstruction totale ou partielle du passage de l'air. Considérons les phonèmes /d د/ et /f ف/ dans (/du/ ~ /fu/, (doux ~ fou) ou en arabe /dūd/ ~ /sūr/ (دود ~ سور). Ces deux consonnes se distinguent par deux traits distinctifs: /d/ est une occlusive voisée (mode d'articulation), dentale (lieu d'articulation), tandis que /f/ est une constrictive non voisée (mode d'articulation), labiodentale (lieu d'articulation).<sup>1</sup>

### 3.2.4. La nasalité

L'articulation orale est l'articulation la plus fréquente dans les sons d'une langue lorsque le voile du palais est relevé en fermant le passage aux fosses nasales. Si le voile du palais est au contraire abaissé, l'air passe alors à la fois par la cavité nasale, utilisé comme résonateur supplémentaire, en plus par la cavité buccale. Les sons produits sont alors nasalisés. En français, la production des voyelles nasales ([z] [œ] [ɔ] [ɑ̃]) s'effectue sans aucune obstruction au passage de l'air par la cavité nasale, alors que celle des consonnes nasales ([m] [n] [ŋ]) s'effectue toujours par le passage de l'air par la cavité nasale mais accompagné d'une obstruction à un endroit de la cavité buccale. Quant à l'arabe, le mécanisme phonologique est presque le même. Au cours de la production des nasales les deux cavités orale et nasale sont donc normalement utilisées. En arabe, il y a deux consonnes nasales (ghounna غنة c'est-à-dire un nasilleme ou nasalisation) le /m/ et le /n/.<sup>2</sup>

### 3.2.5. Les deux liquides: la latérale [l] et la vibrante [r]

En français, la consonne alvéolaire voisée [l] a un seul trait qui la distingue de tous les autres phonèmes: c'est la seule latérale. Un seul trait suffit aussi à distinguer [r] : c'est la seule vibrante en

<sup>1</sup> - Walter H. (1977), La phonologie du français, Paris, PUF, 4e éd., P.28.

<sup>2</sup> Martinet, (André), La phonologie, in La linguistique, Les introuvables d'André Martinet, volume 36, 2001-1/2, Paris, PUF, 2001, P.262.

français. Les deux consonnes [l] et [r] sont des sonantes.<sup>1</sup>

Les quatre consonnes emphatiques ( /ð/ ض , /ʃ/ ص , /z/ ظ et /t/ ط ) possèdent en effet des correspondants non emphatiques en arabe standard moderne .

Le trait pertinent d'emphase, distinguant les quatre unités consonantiques, peut être appliqué également sur la latérale dentale voisée /l/ ; elle peut être considérée comme " *une consonne emphatique latérale post-dentale /l/ qui se produit dans un environnement extrêmement limité et seulement devant/a/ et /aa/. Dans le langage littéraire, on le trouve dans le mot /Allah/ et ses dérivés mais dans les dialectes il est plus commun.*"<sup>1</sup>

### 3.1. Les interférences dues au système consonantique

On a déjà signalé que les critères distinctifs des phonèmes consonantiques sont presque identiques dans les deux systèmes arabe et français. Cependant le français a cinq sons consonantiques qui sont absents de l'arabe standard :

Consonnes	Exemples
[g] représenté par «g+ a, o, u » ou « g+ cons. prononcée »	Gare , guitare, grand
[ɲ] représenté par «gn»	Enseignant
[R] grasseyé	Paris
[p]	Papa
[v]	Villa, vous

Signalons que parmi ces phonèmes,les trois premiers ne sont pas difficiles à apprendre par les arabophones :

- [g] qui se trouve en dialecte algérien et qui est une variante du qaf,/ق/ en d'autres dialectes ;
- [ɲ] peut être prononcé très proche en combinant [n]+ [i]
- [R] grasseyé et non roulé peut être prononcé très proche du phonème « غ » « ġayn »
- Les deux consonnes [p] et [v] restent parfois problématiques représentant des difficultés chez presque la majorité des informateurs arabophones.

#### ❖ Traitons maintenant les erreurs propres au système consonantique.

##### a)-Fluctuations :

Les variations les plus notables sont les bilabiales /p/ en /b/ et les labiodentales /f/ en /v/. Le bilabiale /p/ est toujours remplacé par /b/ et le labiodentale /v/ par /f/. Citons à titre d'exemple :

<sup>1</sup> Elsaadani, A.,(2014), Les aspects de l'assimilation phonologique en français et en arabe (Étude contrastive), in Revue de la Faculté des Lettres de Mansourah, Janvier 2014 (N°.54), P.8.

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
Pierre ~ bière	*/bjɛr/	[piɛr~bjɛr]
Poisson ~ boisson	*/bwasõ/	[pwasõ~ bwasõ]
Télévision	*/telefiziõ/	[televizjø]

b)-La nasale vélaire /ŋ/ qui se trouve en finale absolue dans les mots empruntés à l'anglais, se réalise toujours comme en anglais chez tous nos informateurs :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
Camping	*/kamping/	[kãpiŋ]
Parking	*/parking/	[parkiŋ]

c)- Problème de la graphie <h>:

En français, le **h** n'est qu'un signe orthographique qui ne se prononce pas, autrement dit, le **h** n'a pas de valeur phonétique. Il a deux types :

➤ **Le h dit aspiré**

C'est une très mauvaise dénomination car le [h] phonétique n'existe pas en français, et que la réalisation de ce "h aspiré" n'implique aucune aspiration. Il s'agit d'un <h> qui interdit la liaison (les héros [le ero]) et l'élision (la haine [la ɛn]).

**Le Bon Usage** de Grevisse regroupe 135 mots, comme les principaux, commençant par h aspiré. "La plupart de ces mots viennent des langues germaniques: francique, allemand, néerlandais, anglais; quelques-unes d'autres langues connaissant h aspiré comme son: arabe (**harem, henné...**), espagnol (**habanera, hâbleur...**), japonais (**hara-kiri**), etc."<sup>1</sup>

➤ **Le h dit muet**

A l'opposé du **h** aspiré, la présence de « **h** » dit muet peut entraîner deux phénomènes phonétiques: **la liaison** (Ex: un hôtel [œ~notɛl], c'est héroïque [seteroik]) et **l'élision** (Ex: l'hôtel [lotɛl], l'homme [lɔm]).

Dans notre corpus, il y a des informateurs qui ne différencient pas le **h** aspiré de **h** muet surtout au niveau de la liaison au cas du pluriel (ex : deshéros \*/dezero/). Ils prononcent le **h** aspiré de la gorge à l'imitation de l'anglais; ou comme le /h/ arabe, ils le traitent faussement comme un phonème comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription Phonétique
Les héros	*/lezero/	[leero]

<i>Haute-Egypte</i>	*/hoteʒibt/	[oteʒipt]
<i>Heurter</i>	*/horte/	[œrte]
<i>Souhaiter</i>	*/suhete/	[swete]

5) Au niveau syllabique, le français admet le groupement de deux ou trois consonnes dans la même syllabe ; pas l'arabe. Ce phénomène du français représente une difficulté : les arabophones tendront à introduire des voyelles, qui agissent en tant que « briseur » du groupe consonantique. « Chaque fois qu'il y a plus de deux consonnes consécutives, ils tendent à insérer une voyelle. »<sup>1</sup> Par conséquent, ils ont des ennuis à prononcer les mots suivants :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Script</i>	*/iskript/	[skript]
<i>Explorer</i>	*/ixiɲlore/	[ɛksɲlœre]
<i>Spectateur</i>	*/sipiktatœr/	[spɛktatœr]
<i>Bonté</i>	*/bonite/	[bõte]

### 3.3. Les interférences dues au système vocalique

D'une manière générale, un arabophone est victime de la variété des voyelles françaises qu'il ne distingue pas entre elles. Il tendra à avoir recours à des sons similaires qui existent en arabe. Ce choix se fera également en fonction de la proximité d'autres sons dans le groupe prononcé. D'où les confusions et les erreurs suivantes :

- La graphie « u » est faussement prononcé comme « i » en toutes positions , comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>su~si</i>	*/si/	[sy~si],
<i>nu~ni</i>	*/ni/	[ny~ni],
<i>utile</i>	*/itil/	[ytil],
<i>université</i>	*/iniversite/	[yniversite]

- Le son [u] est faussement prononcé comme /o/ en toutes positions comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Outre</i>	*/otr/	[utr]
<i>Beaucoup</i>	*/boko/ */buku/	[boku]
<i>journal</i>	/*ʒornal/	[ʒurnal]
<i>Nous</i>	*/no/	[nu]

- Le son [o] est faussement prononcé comme /u/ comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Auto</i>	*/uto/	[oto]
<i>Chose</i>	*/ʃuz/	[ʃoz]
<i>Faux</i>	/*fu/	[fo]
<i>Aujourd'hui</i>	*/uzurdʒi / /oʒordʒi/	[oʒurdʒi]

L'adverbe «*aujourd'hui*» [oʒu:Rdʒi] est très fréquemment prononcé [oʒ ɔ:Rdʒi]: le [u] est attiré par le [o] initial et s'ouvre par la loi de position (en syllabe fermée, la voyelle a tendance à s'ouvrir). En franco- québécois et chez les arabophones, l'adverbe «*beaucoup*»<sup>1</sup> se prononce [buku] au lieu de [boku]; le [u] final a exercé une influence fermante sur le [o] de la syllabe précédente, entraînant sa fermeture d'un degré d'aperture, ce qui a eu pour effet de transformer ce [o] en [u].

- Le son [ɛ] représenté en finale absolue par la graphie «ès», «aie», «ais», «ait» et «aient» se réalise comme /e/.

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Fait</i>	*/fe/	[fɛ],
<i>Craie</i>	*/kre/	[krɛ]
<i>fumais fumaient</i>	*/fime/	[fyme]
<i>Prêt</i>	*/pre/	[prɛ]
<i>Progrès</i>	*/progre/	[progrɛ]

En outre [ɛ], noyau d'une syllabe finale, est remplacé par /i/ dans des mots communs entre le français et l'anglais comme dans

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Problème</i>	*/problim/	[problɛm]
<i>Système</i>	*/sistim/	[sistɛm]
<i>Moderne</i>	*/modrin/	[modɛrn]
<i>Complète</i>	*/komplit/	[kɔplɛt].

➤ Le son [e] est remplacé par /i/ à l'initiale comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Etude</i>	*/itid/	[etyd]
<i>Egypte</i>	*/izibt/	[ɛzipt]
<i>Ecouter</i>	*/ikute/	[ekute]
<i>Equipe</i>	*/ikip/	[ekip]
<i>Ecole</i>	*/ikol/	[ekɔ]

➤ Le son [ø] / est faussement remplacé par /o/, /u/, /comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
je peux	*/ ʒe po/pu/	[ʒə pø]
<i>Deux</i>	*/do/du	[dø]
Deuxième	*/dizjɛm/ */dezjɛm/ */dozjɛm/ */duzjɛm/	[døzjɛm] ,

➤ **Le < E > caduc**

Chez presque tous nos informateurs <E> caduc est presque toujours stable même dans le cas où il ne faut pas le prononcer. Quelques-uns le prononcent correctement surtout dans les neuf monosyllabes. D'autres le prononcent comme le /e/ fermé. Citons à titre d'exemple :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
chez le médecin	*/ʃe le medesz/~	[ʃɛl-met-sz]~
beaucoup de livres	*/biko de livr/.	[bo-ku-də-livr]

➤ **La dénasalisation**

Comme l'arabe n'a pas de voyelles nasales plusieurs informateurs les dénasalisent : ils les produisent sous formes d'une voyelle oralesuivie d'une consonne nasale [n ou m]. Cela semble également dû à cause du système éducatif.

Citons à titre d'exemple :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Anglais</i>	*/angle/	[ãglɛ]
<i>Bonjour</i>	*/bonɟur/	[bõɟur]
<i>Entrer</i>	*/antre/	[ãtre]
<i>Transport</i>	*/transpor/	[trãspɔr]
<i>Centre</i>	*/sintr/	[sãtr]
<i>Encore</i>	*/onkor/	[ãkɔr]
<i>Contre</i>	*/kontr/	[kõtr]
<i>Complète</i>	*/komplit/	[kõplɛt]

➤ **Enchaînement**

La plupart de nos informateurs ne font pas l'enchaînement consonantique

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
<i>Elle écoute</i>	*/ɛl- e-kut/	[ɛ-le-kut]
<i>Il étudie</i>	*/il-e-ti-di/	[i-le-ty-di]
<i>Par hasard</i>	*/par-a-zar/	[pa-ra-zar]

➤ **Liaison**

La liaison obligatoire n'est pas réalisée dans le discours libre de quelques informateurs. Cependant la liaison interdite est faussement réalisée, comme dans :

Exemples	Transcription phonologique	Transcription phonétique
Hier et avant-hier	*/jɛretavãier/	[jɛreavãtjɛr]
Un homme et une femme	*/zɛ̃ ɔmetɛnfam/	[zɛ̃ ɔmeynfam]
Les onze amis français	*/lezõzamifransɛ/	[lezõzamifrãsɛ]

Elle dit oui	*/ɛlditwi/	[ɛldiwi]
Les héros français	*/lezero franse/	[leerofrãse]

## Conclusion

Après avoir traité du phénomène de l'interférence phonique, on a constaté qu'on est en face des deux systèmes phoniques différents: le français et l'arabe ne possèdent pas exactement les mêmes sons. La confusion provient du fait que certains sons français n'existent pas en arabe: [p], [v], [y], [ə], [œ], [ø], [ɛ], [ɔ] et les voyelles nasales.

Pour résoudre ce problème, il faut

- prendre en considération les difficultés propres à la langue française (la variété du système vocalique et le problème de la relation entre la graphie et la phonie);
- proposer de nouvelles méthodologies pour l'apprentissage de la phonétique française.

On propose *la notion du système vocalique minimal*<sup>1</sup> qui comporte 7 voyelles orales /i, y, u, e, ø, o, a/ ( sans compter le "e " muet ) et éventuellement 3 nasales /ã, õ, ɛ/, ce qui fait de 7 à 10 en tout. Ce système vocalique minimal constitue une base suffisante pour l'apprentissage des oppositions phoniques du français; il nous paraît nécessaire de présenter un système phonique basé sur un nombre limité des traits communs à la plupart des langues ( oralité vs nasalité, fermeture vs ouverture) , un système qui s'intéresse à remédier aux transferts négatifs de l'interférence entre l'arabe et le français.

Cela ne signifie pas que les enseignants doivent proposer aux apprenants des oppositions phonologiques primordiales pour la communication et mettre de côté celles qui ont un faible rendement phonologique tout en présentant une difficulté d'apprentissage supplémentaire .

## 1- La linguistique contrastive :

### 3-1-bref historique :

La linguistique contrastive pourrait être définie d'une façon simple comme « *une branche de la linguistique appliquée dont l'objectif est la comparaison des systèmes linguistiques de deux ou de plusieurs langues afin de faciliter leur enseignement et leur apprentissage ainsi que la traduction.* » (Sorés, 2008 :18)<sup>3</sup>. Les premières études contrastives remontent aux années 1950 aux Etats-Unis. L'ouvrage de Robert Lado (1957) *Linguistics Across Cultures* est considéré comme l'ouvrage fondateur de la linguistique contrastive, dans lequel R. Lado a élaboré les fondements théoriques de cette discipline sur des bases déjà échafaudées par Ch. C. Fries, qui est le pionnier de ces recherches. Et parmi les autres figures emblématiques de cette discipline on trouve les noms de Uriel Weinreich, R. L. Politzer, Ch. A. Ferguson, R. P.

Stockwell et J. B. Carrol. Il faut noter ici que U. Weinreich, est considéré aussi comme un des pères fondateurs de ce champ d'étude.

### **3-2-son rôle :**

La linguistique contrastive consiste à opposer deux systèmes linguistiques différents afin de pouvoir repérer les interférences manifestant la ou les langues seconde. Elle a pour objectif de faciliter le passage d'une langue à une autre. Son ambition de départ était "une comparaison terme à terme rigoureuse et systématique de deux langues et surtout de leurs différences structurelles". Elle va prévoir, décrire et expliquer les erreurs et les difficultés dues à l'influence de la langue une sur la langue deux.

### **3-3- l'analyse contrastive :**

L'analyse contrastive est une branche de la linguistique appliquée qui s'est surtout développée au milieu du 20e siècle aux Etats-Unis. Dans son ouvrage *Linguistics across culture* (1957), Robert Lado affirme pour la première fois l'exigence d'effectuer une analyse comparative dans un but didactique. Linguiste fort d'une solide expérience de l'enseignement des langues étrangères.

Selon les principes de l'analyse contrastive, la progression pédagogique part certes d'une comparaison minutieuse entre langue source et langue cible, mais il n'est pas question de faire intervenir la langue première dans l'acte pédagogique. Elle n'a pas droit de cité dans le cours de langue étrangère puisque l'utilisation de la langue maternelle ou le rappel constant de celle-ci ne peut en effet que favoriser les interférences entre les deux systèmes (Bouton : 1974). Pour Kamel El Korso :

*« La comparaison de deux langues est basée sur le fait que ce sont les différences entre la langue maternelle et la langue étrangère que l'élève devrait assimiler. Ces différences peuvent être établies et écrites à l'aide de recherches contrastives »<sup>1</sup>.*

L'étude contrastive se concentre bien plus sur l'émission des messages que sur leur réception, même si cette réception est impliquée dans l'émission comme une condition préalable nécessaire. C'est ce qui fait considérer l'analyse contrastive comme une grammaire de l'enseignant plus que comme une grammaire de l'étudiant et qu'elle concerne davantage l'enseignement que l'apprentissage.

### **Conclusion :**

L'Algérie se caractérise par un plurilinguisme traduit par l'existence simultanée de plusieurs langues et variétés de langues.

---

<sup>1</sup> DJOUDI ( Mahieddin), Contribution à l'étude et à la reconnaissance automatique de la parole en Arabe standard, thèse de Doctorat de l'université de Nancy 1, Novembre 1991, p.48.

La différence existant entre le système phonologique de l'arabe, et celui de la langue française, peut engendrer des interférences phonologiques au niveau des productions orales de étudiants arabophones.

La linguistique contrastive vise une étude comparative entre deux systèmes linguistiques différents pour dégager les erreurs qui sont dues lors de la présence de la langue maternelle. Ainsi, l'apprenant peut construire un système intermédiaire par le biais des règles de sa langue mère, les règles de la langue cible et des règles communs entre ces deux langues.

## CHAPITRE 02

### **Introduction :**

Dans ce présent chapitre, nous allons revoir la définition de la notion d'interférence, ainsi que ses différents types ; en se focalisant sur les interférences de types phoniques, qui à leur tour se subdivisent en interférences vocaliques et consonantiques.. Enfin, nous verrons les différentes méthodes de correction phonétique et nous parlerons de la didactique de l'oral.

### **1- l'interférence:**

#### **1-1- définitions:**

On dit qu'il y a une interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1 (Kannas, 1994: 252)<sup>1</sup>. Selon les linguistes Josiane F. Hamers et Michel Blanc :

« *l'interférence désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquelles l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* »<sup>2</sup>. Allant également dans la même direction, Geneviève Vermes et Josiane Boutet ont indiqué que : « *l'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2. L'apprenant peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* »<sup>3</sup>. Cela veut dire que le lexique est le véhicule de l'emprunt lexical, qui contribue à apporter et à installer des interférences phoniques dans une langue donnée.

Selon la réflexion de Calvet, « *le monde est plurilingue et les communautés (linguistiques) se côtoient et se superposent sans cesse* »<sup>4</sup>, il en résulte que les langues s'interpénètrent en provoquant des situations d'interférences linguistiques. L'interférence des langues est causée principalement par le contexte socio-historique : l'établissement des relations entre pays lors des échanges économiques, culturels et même durant les guerres.

De son côté, G.Mounin définit l'interférence comme les changements ou identifications

---

<sup>1</sup> C, Kannas, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, 1994, p.252

<sup>2</sup> Josiane HAMERS, et Michel BLANC, Bilinguisme et Bilingualité, Bruxelles: Pierre Mardaga, 1983, p.452

<sup>3</sup> Geneviève Vermes, et Josiane Boutet, Pays multilingues, Tome 2, Paris: L'Harmattan, 1987, p.111

<sup>4</sup> Louis-Jean Calvet, la sociolinguistique, que sais-je ?, Paris, PUF, 1993, p.17

résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait de bilinguisme ou plurilinguisme des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence linguistique.<sup>1</sup>

De plus, un fait langagier, c'est à dire la production des phrases avec des dérivations provenant de la langue maternelle, J. Dubois écrit : « *il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexicale ou syntaxe caractéristique de la langue B* »<sup>2</sup>.

## **1-2-Comment l'interférence se produit-elle ?**

L'interférence se produit quand les bilingues perçoivent et produisent les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue cible comme s'ils étaient identiques à ceux de la langue source. Elle se produit, également lorsque les bilingues transfèrent les éléments linguistiques de la langue (I) et les injectent dans la langue II (Dweik, 225)<sup>3</sup>.

L'interférence résulte ainsi quand les apprenants arabophones du français perçoivent et produisent «papier» comme «babier», «parc» comme «barc». Elle se manifeste également quand les apprenants de l'arabe identifient les mots "قلم"(qalam) comme "كلم" (kalam) et "ضرب" (darb) comme "درّب"(darb). (Hasanat Mohamed : 2007, 211)<sup>3</sup>.

On peut conclure en disant que l'interférence, n'est qu'une pratique individuelle très présente même chez les individus bilingues, elle se manifeste à tous les niveaux de la structure linguistique : phonique, grammatical, lexical, sémantique et morphosyntaxique.

## **2- Les types d'interférences:**

### **2-1- les interférences phoniques:**

Les interférences phoniques qui seront d'ailleurs notre objet de recherche, surviennent quand l'apprenant d'une langue étrangère identifie un phonème de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques, (Dweik, 225)<sup>4</sup>.

D'une manière plus simplifiée, l'apprenant arabophone utilise des sons appartenant à sa langue maternelle lors de sa réalisation des sons d'une langue étrangère. Cet apprenant introduit des sons dits : « intermédiaires » ou ce qu'on appelle « les interférences phoniques » ; qui résultent de la confusion entre les sons de langue maternelle avec les

---

<sup>1</sup> Georges. Mounin, les problèmes théoriques de la traduction, Paris, 2004, p.181

<sup>2</sup> Jean. Dubois, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, p.225

<sup>3</sup> B. Dweik, «Bilingualism and the problem of linguistic and cultural interference», Arabic language and culture in a borderless world, Kuwait University, 2000, p.225

<sup>4</sup> Mohamed Hassanat, Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue

sons de la langue étrangère lors du passage d'un système phonique à un autre.

Les interférences phoniques sont les plus fréquentes lors de l'apprentissage d'une langue seconde, comme le confirme (Hamers, 1997 :187) : « *il y a une interférences phonémiques lorsqu'un bilingue utilise dans un langue active des sons de l'autre langue ; elle est très fréquentes chez l'apprenant de la langue seconde. Surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme telle un locuteur étranger* »<sup>1</sup>.

### **2-1-1- les types des interférences phoniques :**

#### **2-1-1-2 les interférences consonantiques :**

L'interférence dans les consonnes se réalise en raison de deux facteurs. D'abord, quand les consonnes existent seulement en langue1 et sont absentes en langue2 ; et cela peut entraîner des difficultés de prononciation chez les étudiants arabophones. A titre d'exemple, un arabophone prononcerait la consonne sourde «f » ou le son [f] à la place du son sonore [v] de la langue française et qui n'est pas phonémique en arabe. Nous prenons comme exemple des mots français commençant par /v/ qui sont produits par les étudiants arabes comme /f/ : « villa » qui devient « filla », « voyage » qui devient « foyage ».

Puisque la consonne « v » n'existe pas dans le répertoire linguistique de l'apprenant arabophone, il la remplace par le son [f] qui existe dans son répertoire linguistique arabe.

Quand au deuxième facteur, il existe lorsque les consonnes diffèrent dans leurs façons et endroits d'articulation. On remarque ce phénomène avec les deux consonnes [p/b] qui se rapprochent car le point d'articulation de ces deux consonnes est le même et ce qui les oppose est le voisement. Pour Monique Léon et Pierre Léon : « *un phonème s'oppose à un autre sur un point précis de la chaîne parlée, comme /P/et /b/ dans pas/bas.* »<sup>2</sup>.

L'opposition entre deux phonèmes ne se réalise sauf si les deux partagent les mêmes traits distinctifs et ils ne s'opposent que par un seul trait, par exemple : le /p/ et le /b/ sont deux consonnes opposées, occlusives, orales et bilabiales mais la première est sourde alors que la seconde est sonore.

#### **2-1-1-3- les interférences vocaliques :**

Lorsque le système vocalique du français dispose beaucoup plus de voyelles que celui de l'arabe, les étudiants arabophones maîtrisent difficilement la distinction entre les sons

---

<sup>1</sup> B, Dweik, op.cit., p.225

<sup>2</sup> Josiane .HAMERS, op.cit. p.187

vocaliques du français (Cf. Fefes, 60-61)<sup>1</sup>. Ces derniers sont substitués à des sons similaires qui existent en arabe littéraire<sup>4</sup>.

Nous pouvons formuler quelques aspects de cette substitution sous forme des interférences vocaliques comme suit :

- /ø/ dans « nageuse » [naʒøz] peut être substitué à [e] [naʒez], ou à [o] : « peu » [pø] devient [po].

- /y/ dans « confiture » [kɔ̃fityr] peut se prononcer [u] [kɔ̃fitur] ou [i] [kɔ̃fitir].

- /ə/ peut être substitué à [e] : « je parle » [ʒəparl] devient [ʒeparl], ou à [o] : « je suis » [ʒəsɥi] devient [ʒoswi].

- /c/ prononcé [e] : « fièvre » [fjcvr] devient [fjevvr].

- /ɔ/ prononcé [o] : « horloge » [ɔrlɔʒ] devient [orloʒ] (Cf. Fefes, 60-61).

- la distinction entre [ɑ] et [a] est très difficile pour un arabophone, d'autant plus qu'elle n'est pas très marquée en français, il arrive que l'étudiant prononce [mal] au lieu de [ma] pour le mot « mal » ; et [mal] au lieu de [ma] pour le mot « mâle ».

Donc, la prononciation des voyelles françaises constitue un obstacle majeur pour les apprenants arabophones qui ont tendance à substituer certains sons d'une langue étrangère par des sons proches de la langue maternelle pour rapprocher ces deux systèmes linguistiques différents.

## **2-2- les interférences morphosyntaxiques :**

Cette interférence se caractérise par l'introduction dans la langue des bilingues, des unités et des combinaisons des parties du discours, des stratégies grammaticales et de morphèmes fonctionnels, provenant d'une autre langue. Louis-Jean Calvet explique que « *l'interférence syntaxique relève de l'organisation de la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la langue première A* »<sup>2</sup>, cela veut dire qu'un apprenant arabophone utilise ses propres règles syntaxiques de sa langue maternelle pour construire un énoncé en langue étrangère.

Pour Dubois .J, « *la présence de mode d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* »<sup>3</sup>. cela signifie que l'apprenant arabophone applique les règles de la

---

<sup>1</sup> Neireuz. Fefes, Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de

<sup>2</sup> L'arabe littéraire : s'assimile à l'arabe de l'écrit, des textes anciens et actuels ainsi que des documents sacrés : le coran.

<sup>3</sup> Louis-Jean Calvet .op.cit., p.25

combinaison et introduit des unités de la langue arabe au niveau des structures de la langue française. Autrement dit, les phrases dites en arabe et écrites en français.

La phrase verbale en arabe suit l'ordre Verbe- Sujet-Objet (VSO), telle que « écrit l'élève son devoir » équivalent en français à : l'élève écrit son devoir. Et cela nous permet de constater que l'étudiant pense en à sa langue maternelle est écrit en français.

Néanmoins, la phrase nominale dont l'ordre syntaxique est Sujet – Attribut, telle que « Nabil professeur » équivaut en français à : Nabil est professeur. L'existence de la phrase nominale

en arabe explique l'omission de l'auxiliaire "être" dans les écrits des étudiants. Certes, les apprenants commettent souvent des erreurs comme « il à Paris, vous malade, la table grande, le salon à coté de la cuisine, etc. ».

Parmi les interférences morphosyntaxiques qui apparaissent lors de l'apprentissage de la langue française par les apprenants arabophones est l'omission des articles indéfinis comme : *\*c'est maison, \*je prends taxi, \*il voudrait café, \*on achète pommes, \*il travaille avec femmes, \*ma maison a cuisine et garage, \*j'habite dans grand appartement* ». En effet, l'arabe connaît un seul article défini « AL », cependant l'arabe ne possède pas d'articles indéfinis, c'est l'article zéro. Certes, « un garçon » se dit en arabe « walad » et des « garçons » « awlad ». Les grammairiens arabes expliquent cette absence d'abord par la désinence / un / qui véhicule le sens du singulier « un, une » ou du pluriel « des » et de l'indéfini à savoir un seul garçon ou des garçons. Bertrand Olivier explique le transfert négatif de la langue source vers la langue cible au niveau des articles. En soulignant que : « *L'interférence morphosyntaxique : c'est une traduction de l'arabe vers le français car l'élève ne maîtrise pas les modalités d'utilisation des articles ce calque de la langue maternelle sur la langue étrangère a donné une fausse structure* »<sup>1</sup>.

### **2-3- les interférences lexicales :**

Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que l'apprenant arabophone introduit dans son discours en langue française. Ce transfert se fait lorsqu'un terme donné appartenant à la langue source de l'apprenant fait intrusion dans la langue cible. Et comme l'indique GENIVIEVE, VERMES et JOSIANE BOUTET que :

---

<sup>1</sup> Bernard Olivier ,Diversités culturelles et apprentissage du français, l'Ecole polytechnique, Octobre, 2005

«l'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue »<sup>1</sup>. Il s'agit, donc, de deux types : emprunt et calque.

L'emprunt est le fait d'importer une unité lexicale en préservant son signifiant et son signifié.

Quant au calque, il concerne l'importation du signifié d'une unité lexicale de L1 et son application à un signifiant de L2.

#### **2-4- les interférences culturelles :**

Les mots et les référents auxquels ils renvoient dans la réalité, sont parfois porteurs de charges culturelles partagées par une communauté linguistique et qu'on ne les retrouve pas nécessairement chez d'autres communautés, a fortiori éloignées. Le mot *lune* ("*qamar*" en arabe) est porteur d'une charge culturelle « favorable » chez les arabes et symbolise chez eux, en particulier, la beauté. Mais dire d'une femme en français que « c'est la lune » pour exprimer sa beauté, c'est faire une interférence culturelle de l'arabe dans l'usage du français où le mot *lune* est porteur plutôt d'une charge « très négative » parce que dans la culture française le mot "lune" ne symbolise pas la beauté.

L'interférence intervient aussi au niveau suprasegmental et même gestuel, lorsqu'un locuteur utilise un accent ou un geste caractéristique d'une communauté linguistique en s'exprimant dans une langue d'une autre communauté linguistique.

#### **3-les méthodes de corrections phonétiques :**

Il est vrai qu'il n'est pas demandé à un étudiant arabophone d'avoir une prononciation comparable à celle d'un français natif et que toutes les erreurs de prononciation n'ont pas le même poids, mais certaines erreurs doivent être corrigées dès le début de l'apprentissage puisqu'elles touchent négativement la perception ou la compréhension du message par le locuteur. C'est pour cette raison que notre recherche a donc élaboré des méthodes pour la correction de la prononciation. Nous en présenterons par la suite les différentes méthodes de correction phonétiques :

##### **3-1- la méthode articulatoire :**

Les caractéristiques de cette méthode repose sur le postulat selon lequel l'émission des

---

<sup>1</sup> W-F.MACKEY sur: <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP.htm>.

sons implique une connaissance du fonctionnement de l'appareil phonatoire.

L'apprenant est invité à prendre conscience des phénomènes articulatoires, mais c'est à l'enseignant de connaître les traits distinctifs de tous les sons de la langue française pour les visualiser aux apprenants, et les aide à maîtriser ces mécanismes afin de produire les sons étrangers convenablement même pour corriger ceux erronés. Il leur apprend, par exemple, l'arrondissement des lèvres pour la prononciation de certaines voyelles comme /i, y, u/, ou faire vibrer les cordes vocales pour des consonnes comme /v, r, ʒ/...etc.

### **3-2- la méthode des oppositions phonologiques :**

Celle-ci a été adoptée par application des principes de classification des phonèmes. Selon les conceptions de Bloomfield, Jakobson et Hall qui classaient les phonèmes en fonction

de leurs traits distinctifs. Ces concepteurs ont proposé de mémoriser les phonèmes par opposition de type binaire en les faisant répéter sous forme de paires minimales comme /b, t/d, v/f, s/z...etc. En d'autre terme, il s'agit de proposer des exercices de discrimination et de production de mots qui ne se différencient que par un seul phonème. Par exemple : font/vont, pierre/bière.

### **3-3- la méthode verbo-tonale :**

Cette méthode est basée sur un travail de reconditionnement de l'audition par différents procédés (phonétique combinatoire, prononciation nuancée, facteurs prosodiques). Elle propose un travail d'écoute sans réflexion méta-phonologique, c'est à dire sans qu'il soit présenté à l'apprenant des contenus explicites sur la manière dont fonctionne un système phonologique. C'est donc une approche implicite et inconsciente de correction phonétique/phonologique. Les supports sont variés et souvent ludiques : comptines, chants. Elle part du principe que la mauvaise perception provoque une mauvaise prononciation.

Il faut donc faire des exercices d'articulation et suivre des démarches et des stratégies adéquates pour améliorer la prononciation des apprenants. L'apprenant doit tout d'abord, se mettre face aux sons de la langue étrangère. Puis il à l'imitation puis la répétition pour aboutir à la production des sons identiques.

### **3-4- la méthode comparatiste :**

Cette méthode se base sur la comparaison entre les phonèmes et les systèmes sonores des deux langues. Elle cherche, plus précisément, l'identification des similitudes entre

les deux systèmes phonologiques tout en tenant en compte des sons communs ou proches afin de corriger certaines articulations. Comme par exemple le cas entre les deux sons : le [p] qui appartient au système français, et le [b] qui appartient au système arabe.

Cette méthode est fondée sur l'analyse contrastive.

**conclusion :**

D'après tous ce qu'on a vu dans ce chapitre, nous pouvons conclure en disant que les étudiants arabophones ont des difficultés de perception et de productions de certains sons français. Ces difficultés sont traduites sous formes des interférences de différentes types:phoniques, morphosyntaxiques, lexicales et culturelles. D'ailleurs, les différentes méthodesde correction phonétiques, proposent des solutions idéales pour les étudiants afin de corriger leur prononciation des sons.

## **Chapitre III**

### **Introduction**

Ce dernier chapitre concentrera sur la partie pratique de notre recherche, comprenant deux sections. La première concerne les notes prises auprès des élèves de première année secondaire lors de l'étude du module "Compréhension et production orales", et la seconde consiste en une analyse des résultats du questionnaire, qui est généralement proposé aux enseignants de la langue française..

Nous proposons deux stratégies d'examen pour mettre en œuvre notre approche. Ainsi, ce chapitre commence par une présentation du groupe visé et du corpus, puis nous allons analyser l'ensemble des données recueillies à partir des enregistrements et du questionnaire .

#### **1-Description du groupe et lieu visé et la présentation du corpus :**

##### **1-1-Profil du groupe visé :**

Nous nous sommes intéressés aux élèves de première année secondaire du lycée Abdelhak ben hamouda d'Elmhir qu'ils ont généralement montré quelques difficultés de prononciation de certains sons français. Pour concrétiser l'expérience, nous avons sélectionné un groupe de 10 élèves, dont 05 filles et 05 garçon.

De plus, les enseignants de français font partie de notre groupe visé car ils ont été visés par le questionnaire.

##### **1-2- le lieu visé :**

Nous avons fait notre expérimentation dans la salle où se déroula la séance de la Compréhension orale et écrite ,la salle contient un micro ,un data shows, des haut-parleurs et un tableau magic .

##### **1-3- la présentation du corpus :**

Nous avons assisté à trois séances de compréhension et production orales pour faire des enregistrements sonores des élèves lors de leur interaction et leur échange avec l'enseignant . Notre but était de voir comment les élèves interviennent en répondant aux questions de l'enseignant oralement, par la suite, enregistrer leurs productions en français.

## 2-La procédure suivie :

Pour tester la première hypothèse formulée, nous procédons d'abord à une analyse descriptive des erreurs d'interférence phonique par les élèves. Ensuite, nous analyserons le résultat des enregistrements. Pour le deuxième corpus, nous interpréterons et analyserons les réponses à l'enquête au questionnaire.

## 3- l'exploration du premier corpus :

### 3-1- les enregistrements :

Le mot	La transcription phonétique du mot correctement prononcé	La transcription phonétique du mot erroné
Papa	[papa]	[baba]
révéler	[revele]	[rivile]
feux	[fø]	[fu]
Le	[lə]	[le]
Es	[c]	[e]
picage	[pikaʒ]	[bikaʒ]
médicament	[medikamɑ̃]	[medikamɔ]
public	[pyblik]	[biblik]
dangereux	[dɑ̃ʒərə]	[dɑ̃ʒurə]
danceur	[dɑ̃sœr]	[dɑ̃sur]
formation	[fɔrmasɔ̃]	[fɔrmasœ]
pure	[byr]	[bir]
juste	[ʒyst]	[ʒist]
prévenir	[privənir]	[prɔvənir]
responsabilité	[rcspɔ̃sabilite]	[raspɔ̃sabilite]
couvrir	[kuvrir]	[kɔvrir]
lu	[ly]	[li]
système	[sistem]	[Sistim]
deuxième	[døzjem]	dizjem

### **3-2- L'analyse des résultats obtenus tirés des enregistrements :**

Le tableau ci-dessus montre la réalisation de certains sons français par les élèves de première année secondaire, tirés à partir d'enregistrements sonores de leurs productions orales. En effet, nous avons constaté que les élèves n'articulent pas les sons français de la même manière mais d'une manière différentes.

#### **3-2-1- L'impact de l'assimilation de l'aperture régressive <sup>1</sup>:**

Nous avons constaté que certains étudiants prononcent le [i] à la place de [e], comme dans les exemples : révéler [rivile] et médicament [midikamã], dans ce cas nous parlerons d'assimilation de l'aperture régressive où nous observons que les voyelles sont voisines : [i], [e], elles partagent les mêmes caractéristiques phonologiques car les deux sont écartées, antérieures et orales et elles ne s'opposent qu'au degré d'aperture ; le [i] est la voyelle la plus fermée, le [e] est mi fermée. L'étudiant n'arrive pas à faire une distinction entre le [i] et [e], il essaye de changer forcément le mouvement des lèvres pour prononcer le [e].

En outre, les étudiants ont tendance à prononcer le [a] à la place de [c], comme dans l'exemple suivant : responsabilité [raspõ~sabilite], ce phénomène résulte du rapprochement entre le [a] et le [c] et puisque le [a] fait partie du système phonologique arabe. C'est la raison qui pousse les étudiants à substituer le [c] par le [a] car les deux sont orales, écartées et antérieures mais elles diffèrent au niveau de l'ouverture le [a] est très ouvert mais le [c] est mi ouvert.

#### **3-2-2- L'impact de l'assimilation de l'aperture progressive :**

Nous avons constaté que les étudiants ont tendance à confondre le [u] avec le [ɔ] comme dans l'exemple : couvrir [kõvrir]. Les deux sons ont les mêmes traits pertinents et ne diffèrent qu'au degré d'aperture, le [u] est très fermé et le [ɔ] est mi ouvert. Donc, la réalisation du [u] nécessite une pression d'un vocalisme du degré d'aperture. Ce phénomène se passe lorsque la voyelle la plus fermée [u] subit une assimilation de l'aperture progressive. « *Le degré d'aperture est une marque spécifiquement vocalique* » <sup>1</sup>.

#### **3-2-3- neutralisation du trait labialisé :**

Le [y] est souvent prononcé [i] par les étudiants comme par exemple dans : lu [li], cette erreur est prévisible dans la mesure où la sonne antérieures-labialisées n'existe pas en arabe. D'une manière plus simplifiée si parce que la voyelle [y] n'existe pas dans le système phonologique arabe, donc l'étudiant

---

<sup>1</sup> CALAQUE .E, Les erreurs persistants dans la production de locuteurs arabophones parlant couramment le français in L'information Grammaticale, No54, 1992, p.50, PDF disponible

aura des difficultés d'articuler un son qui n'existe pas dans la langue mère.

### **3-2-4- la confusion et la dénasalisation des voyelles nasales :**

D'après notre analyse, nous avons observé aussi que les élèves confondent entre les voyelles nasales, où ils substituent le [ɑ̃] par le [ɔ̃] comme dans : dangereux [dɑ̃ʒərə]. Car il y a un voisinage entre les deux voyelles nasales dont elles sont postérieures et elles ne s'opposent qu'au degré d'aperture.

Nous trouverons le même cas pour le [oẽ] et le [c̃], et cela résulte de l'absence du [oẽ] de la langue arabe d'un côté, et d'un rapprochement entre les deux voyelles aux traits distinctifs d'un autre côté.

### **3-2-5- les difficultés en consonnes :**

L'analyse des enregistrements nous a permis de déduire que les erreurs commises par les élèves, sont beaucoup plus nombreuses au niveau des voyelles par rapport aux consonnes. Pour les interférences consonantiques, les étudiants confondent la plupart du temps entre le [b] et le [p], comme par exemple dans : public [bublic]. Le [b] et le [p] sont deux consonnes occlusives, orales, labiales et elles ne s'opposent que par le voisement : le [b] est sonore alors que le [p] est sourd. Donc les élèves substituent le [p] qui n'existe pas dans la langue arabe par le [b] qui existe en arabe et qui lui est proche puisqu'ils partagent les mêmes traits articulatoires sauf celui de la sonorité.

### **3- Le questionnaire :**

En ce qui concerne le deuxième corpus, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants de la langue française. Ce questionnaire comprend 7 questions à partir desquelles nous avons interrogé les enseignants sur les méthodes d'enseignement de l'oral utilisées par chacun d'eux ainsi que les différentes méthodes de correction phonétiques utilisées pour la correction des interférences des élèves et les types des interférences phoniques les plus commises. Pour la cinquième question, elle est en relation avec le recours à la langue maternelle, puis nous nous sommes centrés dans la sixième et la septième question sur les causes principales de cette mauvaise articulation des sons français par les élèves en proposant des tableaux pour connaître les sons qui posent la majorité des problèmes d'articulation chez ces étudiants.

#### **4-1- Les résultats obtenus du questionnaire destiné aux enseignants :**

##### **Question 1 :**

Les enseignants	la méthode utilisée pour enseigner l'oral	La justification
1	Audio-visuelle	-vu l'importance des TIC dans l'acquisition de l'oral

2	Audio-visuelle	-Pas de réponse
3	Le nouveau taxi 2	-Il se base sur un approche thématique, fonctionnelle, communicative et actionnelle
4	Audio-orale	-Pas de réponse
5	Audio-visuelle	-Favorise L'auto- apprentissage
6	L'approche communicative	-Parce qu'elle vise le développement de la compétence communicative
7	Audio-visuelle	-La langue comme moyen d'expression et de communication orale -Elle est centrée sur la communication et le verbal.

D'après les résultats présentés dans le tableau ci-dessus, nous pouvons dire que 57%, ce qui représente la majorité des enseignants, préfèrent la méthode audio-visuelle pour enseigner l'oral. Alors que les autres enseignants utilisent des méthodes d'enseignement différentes. Leur pourcentage est égal à 14% pour chacune : l'audio-oral, l'approche communicative et le nouveau taxi 2.

D'après ces résultats, nous pouvons dire que les enseignants préfèrent la méthode audio-visuelle pour travailler l'oral puisqu'elle permet de mettre en place un réel enseignement de l'oral en classe.

### Question 2 :

La correction des sons l'enseignant	oui	non
La réponse	7	0

D'après les résultats, nous pouvons dire que la correction des erreurs de prononciation est très importante pour les enseignants. Aussi, la correction des sons mal prononcés par les étudiants est considérée comme une tâche obligatoire pour les enseignants car ils sont tous

pour la correction des articulations erronées.

**Question 3 : la méthode préférée pour la correction phonétique :**

La méthode de correction phonétique utilisée	La méthode articulatoire	La méthode Des oppositions phonologiques	La méthode comparatiste	Ecoute- répétition + la prononciation Des mots similaires
Nombre des enseignants	4	1	1	2

Un simple coup d’œil sur le tableau ci-dessus nous permet de dire que 57% des enseignants utilisent la méthode articulatoire pour corriger les erreurs. Alors que 14% parmi eux ont choisi la méthode des oppositions phonologiques. En revanche, les autres enseignants utilisent la méthode comparatiste. D’ailleurs, 28% des enseignants ont fait appel à plusieurs stratégies de correction sous forme d’un éclectisme qui englobent différents principes de certaines méthodes de correction phonétique.

La majorité des enseignants donnent plus de priorité à la méthode articulatoire pour corriger les erreurs. Cela montre qu’ils sont plus intéressés à la position des organes et le fonctionnement correct de l’appareil phonatoire dans l’articulation des sons français par rapport aux autres méthodes.

**Question 4 :**

Les interférences phoniques les plus fréquentes	Au niveau des voyelles	Au niveau consonnes	Les deux
nombre	4	00	3

Nous avons remarqué, d’après les résultats obtenus, que 57% des enseignants affirment que les interférences phoniques les plus fréquentes chez les étudiants sont uniquement de type vocalique. Cependant, 42% d’entre eux pensent qu’elles sont de types vocalique et consonantique.

Ces résultats nous permettent de dire que les étudiants ont des difficultés au niveau des voyelles beaucoup plus qu’au niveau des consonnes.

**Question 5 :**

Les raisons	nombre
-------------	--------

Manque des pratiques langagières	2
Insuffisance de lecture	1
Il leur manque la mise en application de leurs acquis	1
L'enseignant du primaire	1
L'entourage de l'étudiant	1
Absence de certains sons dans la langue maternelle	5
La mauvaise perception des sons étranger	3

Le tableau nous montre que la raison principale d'une prononciation défectueuse des sons français est, selon les enseignants interrogés, la présence d'un son dans un système et son absence dans un autre. De plus, les enseignants ont mentionné d'autres raisons comme la mauvaise perception des sons puisqu'il y a une corrélation étroite entre la perception des sons et la production.

Par ailleurs, certains d'entre eux voient que cette prononciation défectueuse résulte d'un manque d'exercice et de pratique du français par les étudiants d'un côté et l'influence de son entourage d'un autre côté. Aussi, quelques enseignants rejettent la responsabilité aux enseignants du cycle primaire et l'absence de la lecture.

### Question 6 :

le recours à la langue maternelle par les étudiants	oui	non
nombre	7	0

Le tableau nous montre que la majorité des enseignants affirme, que les élèves font le recours à la langue maternelle lors de leurs productions orales en FLE. Donc, cela confirme notre hypothèse mise en avant, où la langue maternelle influe sur le comportement linguistique des élèves.

### Question 7 :

Les voyelles

Les voyelles orales						Les voyelles nasales	
son	nombre	son	nombre	son	nombre	son	nombre
[i]	4	[a]		[y]	1	[ã]	
[e]	4	[o]		[ø]		[ɔ̃]	2
[ɛ]	1	[ɔ]		[ə]	2	[oẽ]	

[ɑ]	1	[u]	6	[œ]		[ɔ̃]	1
-----	---	-----	---	-----	--	------	---

### Les consonnes :

Les consonnes							Les semi-consonnes	
son	nombre	son	nombre	son	nombre	son	nombre	
[p]	6	[s]		[m]		[j]		
[b]	2	[z]		[n]		[w]		
[t]	2	[f]		[ʃ]		[ʁ]	2	
[d]	1	[v]	2	[ʒ]	1	[l]		

Les réponses des enseignants quant à cette question confirment que Les étudiants éprouvent des difficultés au niveau des voyelles plus qu'au niveau des consonnes. Les voyelles [u], [i], [e], [y] et le [c], surtout, posent de véritables problèmes d'articulation pour les étudiants.

Pour les consonnes, d'après les réponses des enseignants nous avons constaté que le son [p] est la consonne qui pose plus de problèmes puisqu'il est très proche du son [b] qui existe dans la langue arabe. Cela veut dire que les étudiants remplacent un son de la langue cible par un son de la langue source.

### 4-2- Synthèse des résultats du questionnaire :

L'analyse du questionnaire nous a permis d'énoncer que :

- la méthode adoptée pour l'enseignement de l'oral par les enseignants est la méthode audiovisuelle qui favorise l'utilisation des différentes technologies d'information et de communication en classe de FLE. Ce qui permet la mise en œuvre d'un réel enseignement de l'oral pour les étudiants.
- Parmi les principales méthodes de correction phonétique utilisées pour éviter les carences phonétiques, les enseignants donnent la priorité à la méthode articulaire qui repose sur la position et les mouvements des organes articulaires.
- Les interférences phoniques les plus fréquentes chez les étudiants sont de type vocalique beaucoup plus que consonantique.
- La raison primordiale d'une prononciation défectueuse des sons français par les étudiants est la divergence entre l'arabe et le français notamment au niveau des voyelles.
- La langue maternelle a des effets négatifs et des effets positifs sur l'acquisition des sons étrangers mais nous constatons souvent la dominance des effets négatifs qui engendrent les interférences.

## **5-tentatives pour restreindre le champs de l'interférence phonique :**

Afin de restreindre le champs de l'interférence, nous essayerons dans cette partie de proposer des solutions, des conseils et des stratégies pour faciliter l'articulation des sons français et aider le étudiants à prendre conscience de leur prononciation en FLE <sup>1</sup>:

- les étudiants qui apprennent une deuxième langue ou une langue étrangère, doivent montrer leur aptitude pour et envers la langue cible. Il s'agit d'un facteur personnel qui inclut l'intelligence et la motivation.
- Parmi les méthodes nouvelles proposées par les spécialistes pour favoriser l'apprentissage et amener à la correction phonétique, est l'enseignement de la prononciation assisté par ordinateur .Cette application insiste sur les outils TIC est surtout l'ordinateur en tant qu'élément indispensable pour corriger la prononciation. Un système qui favorise la synthèse et la reconnaissance vocale c'est-à-dire la production orale peut se développer à l'aide des réseaux sociaux éducatifs .En effet, ce système facilite la correction de la prononciation aussi les ressources audio-visuelles mettent les apprenants en situation d'apprentissage réelles de communication en vue de pratiquer la langue et faciliter la correction de la prononciation. Donc nous proposerions cette stratégies de correction parce qu'elle fait recours aux exercices d'écoute, de répétition et de correction.
- Ainsi, pour éviter les sons erronés, nous proposerions de faire des exercices de discrimination auditive, des séances consacrées pleinement à la phonétique contenant des exercices de correction phonétique.
- pour confusion, c'est à l'enseignant de remédier à ce problème en expliquant la différence entre les deux sons. Tout en proposant des "paires minimales" telles que entre le [P] et le [b] : "poire/boire". Cette opération va attirer l'attention des étudiants arabophones quant à la distinction entre les sons.

---

<sup>1</sup> Françoise. Rodard, comparaison des systèmes phonologiques de l'arabe et du français, université de Neuchâtel, p. 191- 196- 197.

## **Conclusion :**

Nous pouvons conclure en disant que les interférences phoniques les plus fréquentes chez les élèves de 1<sup>ère</sup> année secondaire, du lycée de Abdelhak Ben Hamouda d'Elmhir, sont de type vocalique et elles concernent surtout ces quatre voyelles : [u], [i], [e], [y].

Les interférences consonantiques sont moins apparentes. Les étudiants ont des difficultés quant à la prononciation de [p].

La langue arabe a des effets négatifs sur le comportement linguistique des étudiants, surtout, en ce qui concerne la modification des timbres de certains sons français.

A la fin de notre recherche, nous pouvons confirmer que les étudiants de 1<sup>ère</sup> année LMD ont des déficits et des difficultés au niveau de la prononciation de certains sons français. Ces difficultés sont traduites par ce qu'on appelle les interférences phoniques, résultant de l'absence de certains sons dans leur langue maternelle.

Après une analyse détaillée des résultats obtenus de notre corpus de recherche et la méthodologie adoptée durant notre expérimentation, nous pouvons répondre au questionnement de départ et par conséquent de confirmer l'hypothèse que nous avons émise au départ: la langue maternelle influe sur le comportement linguistique des étudiants concernant l'acquisition des phones du FLE. Nous avons pu montrer que tout dépend des systèmes phonétiques des langues en contact.

Nous avons pu aboutir à une conclusion que les apprenants arabophones rencontrent des difficultés au niveau de la perception des sons étrangers, ils se trouvent sourds à l'égard des sons de la langue française ce qui donne une mauvaise articulation des sons de la langue cible. Les carences phonétiques se produisent généralement à cause des divergences entre les langues en question.

D'ailleurs, les résultats de notre expérimentation nous ont permis de dire que les interférences phoniques les plus fréquentes chez les étudiants touchent particulièrement les voyelles par rapport aux consonnes. Sachant que la langue française comporte un nombre de voyelles beaucoup plus important par rapport à la langue arabe.

Enfin, nous pouvons dire que l'acquisition des sons d'une nouvelle langue nécessite une bonne perception et une bonne prononciation des sons de cette langue. De ce fait, l'analyse des erreurs issues des enregistrements, nous a permis de diagnostiquer les difficultés dont les étudiants souffrent, ainsi que leur mode de réalisation et leurs sources principales.

Quant au questionnaire, il nous a permis de tirer des informations très importantes concernant la méthode la plus utilisée pour la correction phonétique, la méthode articulatoire en l'occurrence ainsi que les différents facteurs qui empêchent les étudiants d'articuler les sons français convenablement.

Ainsi, pour éviter les articulations erronées, nous avons proposé le recours aux exercices de

discrimination auditive, et des séances consacrées pleinement à la phonétique articulatoire surtout et la phonétique corrective. Donc, il est nécessaire d'aider les étudiants à développer leurs capacités articulatoires puisque la bonne prononciation d'une langue étrangère favorise l'acquisition de celle-ci.

La cause principale de l'interférence phonologique entre deux langues survient quand l'apprenant n'entend les sons de la langue étrangère que sur la base de ceux de la langue maternelle. Cet apprenant qui apprend pour la première fois une langue étrangère va toujours se référer, dans son subconscient, aux possibilités d'expression qu'il a acquises depuis son enfance dans sa langue maternelle. En une sorte d'auto-défense, il oppose les caractéristiques de sa langue maternelle à celles de la langue étrangère.

## Références bibliographiques :

- Argot-Dutard ,F.(1996) :** *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, A.Colin/ Masson.
- Blachère,R. et Gaudefroy-Demombynes ,M.(1994),** *Grammaire del'arabe classique*, Maisonnnette-Larose, Paris.
- Builles,J.M. (1998),** *Manuel de linguistique descriptive*, Le point de vuefonctionnaliste, Paris, Nathan.
- Carton,F (1997),** *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod,. **Choi-Jonin, J. & Delhy,C. (1998),** *Introduction à la méthodologie enlinguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg.
- DARCY,I (2006),** *Assimilation phonologique et reconnaissance des mots*, éd. Peter Lang SA,Bern,Berlin, Bruxelles,Frankfurt am Main,New York, Wien.
- Dell,F. (1985),** *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann.
- Derivery,N. (1997),** *La phonétique du français*, Paris, Seuil . **DJOUDI,M. ( 1991),** *Contribution à l'étude et à la reconnaissance automatique de la parole en Arabe standard*, thèse de Doctorat de l'université de Nancy 1, Novembre 1991.
- Fesfes, N. (1994), *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse.
- Elsadaani, A.(1999):** *Le français parlé par les enseignants phonologie - morphologie- syntaxe*, Thèse de doctorat, Université de Tanta,1999.
- Elsaadani, A.,(2014),** Les aspects de l'assimilation phonologique en français et en arabe (Étude contrastive), in *Revue de la Faculté des Lettres de Mansourah*, Janvier 2014 (N°.54).
- Elsaadani, A.,(2014),** Variation en système vocalique du français actuel (à partir des données tirées du corpus PFC ) *Revue internationale de lafaculté des langues et de la traduction*, Juillet 2014.
- Fouché,P.(1959),** *Traité de prononciationfrançaise*, Paris,C.KLINCKSIECK.
- Francis, D.(1970),** La linguistique contrastive et les interférences, In« *Langue française, n°8, 1970. Apprentissage du français langue étrangère*».
- Grammont,M. (1933).** *Traité de phonétique*. Paris : Delagrave. **Grevisse, M.(2008)** *Le bon usage*, 14<sup>ème</sup> édition refondue par AndréGoosse, Bruxelles, De boeck Université.
- Gueunier (N) :** *Le français parlé du Liban : cent portraits linguistiques*, Université de Provence,1993
- Gumbretière,E. (1994),** *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris,Didier/Hatier.
- Hamers (J-F.) & Blanc (M.) (1983) ,** *Bilinguisme et bilingualité*,2<sup>ième</sup> édition, Bruxelles, Pierre Mardaga,p.452.
- Léon,p. (1994),** *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan.
- Léon,M & Léon,P. (1997),** *prononciation du français*, Paris, Nathan,. **Malmberg (Bertil),** *La Phonétique*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd.1987**Martinet,A. (1956),** *La description phonologique, avec application auparler franco-provençal d'Haute ville (Savoie)*, Genève, Droz et Paris,Mainard, .
- ID,( 1965),** *linguistique synchronique*, Paris, P.U.F,.
- ID,( 1974),** *Le français sans fard*, Paris, P.U.F.
- ID,( 1998)** *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. colin 4<sup>e</sup> éd.
- M.-c. Thomas,J. & al,(1976);** *Initiation à la phonétique, Phonétiquearticulatoire et phonétique distinctive*, Paris, PUF.
- Mohamed, H. (2007),**Acquisition d'une langue seconde : Les avantageset les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français, in *Synergies Monde arabe n° 4 - 2007* pp. 209-226 **Mounin, G.,(1991),** *Clef pour la linguistique*, Paris, éd. Seghers.
- Ministère de l'Education Nationale,** Mission universitaire et culturelle française : *Analyse des fautes dues aux interférences*. Bureau d'études pédagogiques, Casablanca, 1970.
- Munot,Ph. & Nève, F.-X.,(2002),** *Une introduction à la phonétique*,LIEGE (Belgique), édition du CEFAL.

- Pohl (J.)** : *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*. Bruxelles, Palais des Académies, 1962.
- Pohl (J.)** : *Les variétés régionales du français, étude belge (1945-1977)*. Bruxelles, P.U. de Bruxelles, 1979.
- Sankoff (G.) & Thibault (P.)** : "*L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé*" Montréal, in *Langue française*. n°45, Paris, Larousse, 1977.
- Tranel B. (2003)**, Les sons du français, in *Le grand livre de la langue française*, sous la direction de Marina Yaguello, Paris, Seuil.
- Troubetzkoy, N.** (1970), *Principes de phonologie*, Klincksieck, Paris,.
- Walter, H.** (1977.), *La phonologie du français*, Paris, PUF, 4e éd.
- Walter, H.** (1988.), *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988.
- DICTIONNAIRES CONSULTÉS**
- Dictionnaire Hachette encyclopédique*, (2005), Paris, Hachette.
- Dubois (Jean) et alii**, (2007), *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, Paris, Larousse.
- Kannas, C. (1994)**, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Le Petit Robert** (1986), *Dictionnaire de la langue française 1*, Paris, Le Robert.
- Mounin, G.** (1995), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.
- webographie**
- [theses.sciences@scd.uhp-nancy.fr](mailto:theses.sciences@scd.uhp-nancy.fr).
- andre.thibault**.pagesperso-orange.fr/phonologie semaine 3 (consulté le 20-11-213).
- [asl.univ-montp3.fr/phonetique/cdodane/.../TD4-TD6-](http://asl.univ-montp3.fr/phonetique/cdodane/.../TD4-TD6-)
- [ekldata.com/LIQYnt55Le0Fxit6\\_qTrt6QH94E.pdf](http://ekldata.com/LIQYnt55Le0Fxit6_qTrt6QH94E.pdf) *ecrpe2015.unblog.fr/.../phonologie-et-phonetique.1pdf*. <http://ojs.cimedoc.uniba.it/index.php/glottodidattica/article/download/28/>.
- <http://www.dilap.com/phonetique-arabe/arabe-phonetique.htm> consulté le 10/01/2018 .
- [-http://apprendrelefrancais.unblog.fr/2016/09/30/lenseignement-de-loral-en-classe-de-francais-langue-etranger/](http://apprendrelefrancais.unblog.fr/2016/09/30/lenseignement-de-loral-en-classe-de-francais-langue-etranger/), consulté le 15/02/2018.
- <http://www.scribd.co/doc/19599048> consulté le 15/12/2017.
- CANTINEAU Jean, *Etudes de linguistique arabe*, Paris: Klincksieck, 1960.
- CHARRAUDEAU Patrick et MAIGNENEAU Dominique, dictionnaire d'analyse du discours, Paris, le seuil, 2002.
- CALVET Jean-Louis, *l'Algérie à la croisée des langues et des cultures*, in travaux du français langue étrangère, N45 université Paul Valéry-Montpellier, 2001.
- CALVET Louis-Jean, *la sociolinguistique, que sais-je ?*, Paris, PUF, 1993.
- CHNEUWLY Bernard et DOLZ Joaquim, pour un enseignement de l'oral, initiation aux genres formels à l'école, 1998.
- COLLETTA Jean Marc, l'oral, c'est quoi ? in les cahiers pédagogiques (janvier), 2002, p.38.
- DUBOIS Jean, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994.
- DWEIK Bader, «Bilingualism and the problem of linguistic and cultural interference», *Arabic language and culture in a borderless world*, Kuwait University, 2000.
- El KORSOKamel, *Linguistique contrastive : la langue allemande – Problèmes et méthodes*, OPU, Ben-Aknoun (Alger), 1985.
- FESFESNeireuz, *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, Université de Toulouse, 1994.
- HAMERS Josiane et BLANC Michel, *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles: PierreMardaga, 1983.
- HASANAT Mohamed, *Acquisition d'une langue seconde : les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français*, 2007.
- KANNAS Claude, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, 1994.
- LEON Monique et LEON Pierre, *La prononciation du français*, Paris, 2007.

LEON Pierre, *Phonétique du FLE : prononciation de la lettre au son*, Armand Colin, Paris, 2009.  
 MACKEY Willyams Francis sur: <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP.htm>.  
 MOIRAND Sophie, *enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1982.  
 MOUNIN Georges, *les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, 2004.

**Questionnaire destiné aux enseignants du français (cycle secondaire).**

1-Dans l'enseignement du module de l'oral, quelle méthode utilisez-vous ? Pourquoi ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

2-Lorsqu'un étudiant prononce mal un son français, est-ce que vous le lui corrigez ?  
 Oui  Non

3-Quelle méthode de correction phonétique utilisez-vous afin de corriger les erreurs de prononciation ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

4-Quels sont les types d'interférences phoniques les plus fréquents chez vos étudiants ?  
 -les interférences consonantiques   
 les interférences vocaliques   
 les deux

5-Quelles sont, d'après vous, les raisons de la prononciation défectueuse des sons français par nos étudiants ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

6-Vos étudiants font-ils souvent le recours à leur langue maternelle ?  
 Oui  Non

7-Cocher devant le son où vos étudiants éprouvent des difficultés : A- les voyelles :

A- les voyelles :

[i]		[a]		[y]		[ã]	
[e]		[o]		[ø]		[ç]	
[c]		[ɔ]		[ə]		[oẽ]	
[ɑ]		[u]		[œ]		[ɔ̃]	

B- les consonnes :

[p]		[s]		[m]		[k]		[j]	
[b]		[z]		[n]		[g]		[w]	
[t]		[f]		[ʃ]		[r]		[ʉ]	
[d]		[v]		[ʒ]		[l]			

Cordialement

## RESUME

- L'Algérie se caractérise par un plurilinguisme traduit par l'existence simultanée de plusieurs langues et variétés de langues.

La déférence existant entre les le système phonologique de l'arabe, et celui de la langue française, peut engendrer des interférences phobiques au niveau des productions orales de étudiants arabophones.

La linguistique contrastive vise une étude comparative entre deux systèmes linguistiques différents pour dégager les erreurs qui sont dues lors de la présence de la langue maternelle. Ainsi, l'apprenant peut construire un système intermédiaire par le biais des règles de sa langue mère, les règles de la langue cible et des règles communs entre ces deux langues.

Mots clees : phonétique . interference . linguistique . oral .

Abstract :

Algeria is characterised by a plurilingualism translated by the simultaneous existence of several .languages and language varieties

The defERENCE between the phonological system of Arabic and that of French can lead to phobic .interference in the oral productions of Arabic-speaking students

Contrastive linguistics aims at a comparative study between two different linguistic systems in order to identify the errors that are due to the presence of the mother tongue. In this way, the learner can construct an intermediate system through the rules of his or her mother tongue, the rules of the target language and the common rules between these two languages

Keywords : interfeerence . phonetics . linguistics . oral

: ملخص

تتميز الجزائر بتعددية اللغات التي يترجمها الوجود المترامن لعدة لغات وأنواع لغوية. يمكن أن يؤدي الاحترام بين النظام الصوتي للغة العربية ونظام اللغة الفرنسية إلى تدخل رهاب في الإنتاج الشفوي للطلاب الناطقين باللغة العربية.

تهدف اللغويات المتناقضة إلى إجراء دراسة مقارنة بين نظامين لغويين مختلفين من أجل تحديد الأخطاء التي ترجع إلى وجود اللغة الأم. وبهذه الطريقة، يمكن للمتعلم بناء نظام متوسط من خلال قواعد لغته الأم، وقواعد اللغة المستهدفة والقواعد المشتركة بين هاتين اللغتين

الكلمات المفتاحية . : الجزائر . الشفوي . الصوتيات .